

OBJECTIFS PRÉCIS ET COMMUNS

PLAN DE TRANSFERT		
QUOI TRANSFÉRER ?	COMMENT TRANSFÉRER ?	PERSONNES-RESSOURCES
<i>Transfert des SAVOIRS</i>	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les compétences acquises et celles à acquérir - IDENTIFIER les ressources, moyens et occasions d'apprentissage disponibles - PLANIFIER l'acquisition graduelle des <u>connaissances</u> et <u>compétences</u> propres à la gestion de l'entreprise 	VOUS → CRÉA←
<i>Transfert des POUVOIRS</i>	<ul style="list-style-type: none"> - IDENTIFIER les responsabilités et définir le degré d'autonomie des responsables - PROJETER la délégation progressive des <u>responsabilités</u> et du <u>pouvoir</u> - TROUVER une façon de prendre les décisions en équipe - TROUVER des moyens d'échanger l'information relative au bon fonctionnement de l'entreprise 	VOUS → CRÉA←
<i>Transfert des AVOIRS</i>	<ul style="list-style-type: none"> - VÉRIFIER la faisabilité - ÉVALUER l'impact fiscal - CHOISIR la forme juridique - DÉTERMINER le prix de vente - ÉTABLIR le financement du projet - ÉLABORER la planification successorale - CHOISIR le meilleur scénario de transfert 	VOUS → CRÉA← SGA ou conseiller privé, comptable / fiscaliste, MEF, CPTAQ, club agroenvironnemental, MAPAQ, conseiller juridique (notaire, avocat), institution financière, SFA, SCA, CLD, assureur, planificateur financier,



Pour nous rejoindre : (418) 480-CRÉA

En collaboration avec M^e Lapointe M. (Parizeau, Tremblay, Lapointe, Forest et ass.), M. Larouche D. (GCA) et M. Houle N. (FADQ)